



RÈGLEMENTS DES CONCOURS FOOTBALL SCOLAIRE

Fédération Française de Football
Saison 2026 – 2027

Foot à l'École · Football For Schools · La Quinzaine du Foot

Ce document est organisé en deux parties :

1. Un tronc commun — règles et procédures identiques aux trois concours
2. Trois fiches spécifiques — une par niveau (primaire, collège, lycée)

PARTIE I

TRONC COMMUN

Règles et procédures applicables aux trois concours

ARTICLE 1 — L'objet des opérations

Dans le cadre du développement du football en milieu scolaire, la Fédération Française de Football (F.F.F), le Ministère de l'Éducation Nationale et de la Jeunesse (M.E.N.J), la Fédération Internationale de Football Association (F.I.F.A), l'Union Nationale du Sport Scolaire (U.N.S.S), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (U.S.E.P) et l'Union Générale Sportive de l'Enseignement Libre (U.G.S.E.L) renforcent leur partenariat pour favoriser le développement d'actions sportives et culturelles au sein des établissements scolaires du territoire français (Outre-Mer et établissements A.E.F.E. compris).

Les trois concours partagent les mêmes objectifs fondamentaux :

- Initier et faire pratiquer le football (ou futsal) à toutes et tous les élèves, quel que soit le niveau de pratique ;
- Mettre en avant les valeurs fédérales P.R.E.T.S. (Plaisir – Respect – Engagement – Tolérance – Solidarité) ;
- Développer les notions d'organisation, d'autonomie et d'engagement citoyen des élèves ;
- Instaurer une dynamique d'établissement en mobilisant l'équipe éducative autour du projet.

ARTICLE 2 — Les partenaires institutionnels

Chaque concours est porté conjointement par les partenaires suivants (selon le niveau concerné) :

Partenaire	Foot à l'École	Football For Schools	Quinzaine du Foot
F.F.F	✓	✓	✓
M.E.N.J et DGESCO / Ministère des Sports	✓	✓	✓
U.N.S.S	-	✓	✓
U.G.S.E.L	✓	✓	✓
F.I.F.A	-	✓	-
U.S.E.P	✓	-	-

ARTICLE 3 — Les modalités d'inscription

L'inscription est obligatoire et doit être effectuée sur le site dédié à l'opération : football-scolaire.fff.fr, avant la date de clôture indiquée à l'article 5.

L'enseignant(e) ou le/la responsable du projet inscrit sa ou ses classe(s) et crée un compte (gratuit) sur le site. Un mail de confirmation est envoyé à l'issue de l'inscription.

Recommandations :

- Informer l'équipe de direction de l'établissement ;
- Informer les référents locaux de l'Éducation Nationale (inspecteur·trice, conseiller·ère pédagogique EPS) ;
- Disposer des autorisations de droit à l'image pour tous les élèves (cf. Eduscol).

Des liens vers le site d'inscription sont disponibles sur les sites partenaires : M.E.N.J (eduscol.education.fr), F.F.F (fff.fr), U.N.S.S (unss.org), U.G.S.E.L (ugsel.org), U.S.E.P (usep.org).

ARTICLE 4 — La structure du projet

Quel que soit le concours, chaque projet se décline en deux axes complémentaires et obligatoires :

AXE 1 — Sportif « Pratiquer ou faire pratiquer le football »

Une action football ou futsal doit être organisée et réalisée (olympiades, cycle EPS, rassemblement...). Les nouvelles pratiques (futnet, foot en marchant, footgolf, cécifoot) sont fortement encouragées. Les modalités précises sont détaillées dans la fiche spécifique à chaque niveau.

AXE 2 — Organisationnel / Éducatif « Transmets ton plaisir du foot »

Une production artistique ou documentaire doit être réalisée, en lien avec les valeurs P.R.E.T.S. Selon le niveau, il peut s'agir d'une production statique ou dynamique (voir fiche spécifique). Cette production doit également refléter l'activité sportive de l'axe 1.

Les deux axes sont obligatoires pour prétendre à une récompense (cf. Article 9).

ARTICLE 5 — Les formats de production acceptés

La production de l'axe 2 peut prendre plusieurs formes selon le niveau. Les caractéristiques techniques communes sont les suivantes :

Type	Formats acceptés	Durée / Volume maximum
Vidéo	.avi, .wmv, .mov, DivX, .mkv, MPEG4, AVC, .flv	3 min (± 10 %)
Audio	Mp3, wma, wav	3 min (± 10 %)
Podcast	Mp3, wma, wav, mp4 (audio uniquement)	3 min (± 10 %)
Photo / Statique	Jpg, png, pdf, PowerPoint	10 photos maximum + 1 document Word explicatif

⚠ Durée des productions dynamiques : 3 minutes, avec une tolérance de $\pm 10\%$ (soit entre 2 min 42 sec et 3 min 18 sec, générique compris). Toute production hors de cette plage sera disqualifiée.

Informations obligatoires à faire figurer dans chaque production :

- Le nom de l'établissement ;
- La ville et son code postal ;
- La ou les classes concernées (ou AS, SSS, CHAS...) ;
- Le nom de l'enseignant(e).

Une seule production peut être envoyée par classe. L'envoi s'effectue via WeTransfer aux référents départementaux (F.F.F – EN – U.N.S.S – UGSEL - USEP). La liste des contacts est disponible sur football-scolaire.fff.fr.

ARTICLE 6 — Le calendrier de la saison 2026/2027

Étape	Date
Ouverture des inscriptions	30 juin 2026
Clôture des inscriptions & envoi des productions	23 avril 2027
Jury départemental	Semaine du 26 au 30 avril 2027
Jury académique	Semaine du 03 au 07 mai 2027
Jury national	11 mai 2027
Récompense finale / Rassemblement national	31 mai – 3 juin 2027

Note : la remise des récompenses peut être décalée jusqu'à début juillet selon les modalités d'organisation possible.

ARTICLE 7 — La validation des productions : les jurys

La sélection des productions se déroule en trois niveaux successifs. Le jury peut à chaque niveau valoriser les productions (rassemblements, communication, animations) et un courrier officiel informe les participants des résultats.

Niveau du jury	Composition indicative	Productions transmises
DÉPARTEMENT (ou district)	Membres commission dép. football scolaire 2 à 4 élèves (filles et garçons) 1 représentant·e EN (DASEN...) 2 représentant·e-s district football 1 représentant·e U.N.S.S / U.G.S.E.L	2 productions lauréates maximum (avec grille d'évaluation), à envoyer via WeTransfer aux référents académiques avant le 25 avril 2026.

ACADÉMIE	Membres commission rég./acad. football scolaire 2 à 4 élèves (filles et garçons) 1 représentant·e EN (IA IPR EPS...) 2 représentant·e·s ligue football 1 représentant·e U.N.S.S / U.G.S.E.L	2 productions lauréates maximum (avec grille d'évaluation), à envoyer via WeTransfer à la F.F.F avant le 2 mai 2026.
NATIONAL	Membres commission nationale football scolaire Représentant·e·s EN (IA IPR EPS, DGESCO...) Représentant·e·s F.F.F (élus, présidents ligues/districts) Représentant·e·s U.N.S.S & U.G.S.E.L	Désignation des 2 lauréats nationaux — invitation à l'opération « 24 heures chez les Bleu·e·s » au CNF de Clairefontaine.

La composition des jurys est indicative et non obligatoire. D'autres partenaires locaux peuvent être intégrés à chaque niveau.

ARTICLE 8 — Les récompenses

Des récompenses sont attribuées à chaque niveau de sélection. Seuls les établissements ayant complété les deux axes (sportif et organisationnel/éducatif) sont éligibles.

Niveau	Récompense
Participation (double volet)	Ballons + chasubles (ou sacs à ballons selon concours)
Lauréat·e·s départementaux (×2)	Kit matériel pédagogique : ballons, chasubles, sacs à ballons, coupelles
Lauréat·e·s académiques (×2)	Kit complet de matériel pédagogique + ballons et chasubles
Lauréat·e·s nationaux (×2)	Opération « 24 heures chez les Bleu·e·s » au CNF de Clairefontaine — 28 personnes par classe, prise en charge à hauteur de 1 000 € pour les frais de déplacement — rassemblement du 31 mai au 3 juin 2027

ARTICLE 9 — Confidentialité et protection des données

Conformément à la loi n°2004-801 du 6 août 2004 et à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, les participants disposent d'un droit d'accès, de vérification, de rectification ou de radiation des informations les concernant. Ce droit peut être exercé sur simple demande écrite à : cil.fff@fff.fr.

ARTICLE 10 — Acceptation du règlement

REGLEMENT CONCOURS FMS – SAISON 26/27

La participation à l'un des concours du football scolaire implique l'acceptation totale et sans réserve des présentes modalités de participation, ainsi que des dispositions spécifiques figurant dans la fiche propre à chaque niveau.

PARTIE II

FICHES SPÉCIFIQUES PAR NIVEAU

Ce qui distingue chaque concours : public, projet, production

FICHE 1 — FOOT À L'ÉCOLE

École primaire — Cycles 2 et 3 (CE1 à CM2)

Établissements et classes éligibles :

- Classes de cycle 2 (CE1 – CE2) et de cycle 3 (CM1 – CM2) ;
- Classes multi-niveaux des cycles 2 et 3 ;
- Dispositifs ULIS et Instituts Médico-Éducatifs (IME).

Toutes les écoles publiques et privées sous contrat reconnues par le M.E.N.J peuvent participer, y compris les établissements français de l'étranger (A.E.F.E.).

AXE 1 — SPORTIF

Les classes inscrites doivent réaliser un cycle de football et/ou futsal d'au moins 6 séances sur le temps d'enseignement obligatoire, ainsi qu'une participation à un rassemblement final de fin d'année (rencontre locale, de circonscription ou départementale).

L'apprentissage des différents rôles sociaux (joueurs/euses, arbitres, supporters/trices, organisateurs/trices) doit être abordé durant le cycle EPS et de manière transversale lors de l'enseignement traditionnel. Le cycle peut se réaliser sur n'importe quelle période de l'année scolaire, dans le respect de l'échéancier du concours.

AXE 2 — PRODUCTION CULTURELLE / CITOYENNE

L'enseignant(e) choisit, avec ses élèves, une valeur P.R.E.T.S. à développer et rend compte de l'action par une production culturelle. Deux types de productions sont possibles :

Production « STATIQUE »	Production « DYNAMIQUE »
Types : Maquette, Affiche, Dessin, Journal de classe Formats : JPEG, PNG, PDF, environ 10 photos. + 1 document Word explicatif obligatoire / vidéo explicative possible	Types : Vidéo, Audio, Production au choix Formats : .avi, .wmv, .mov, DivX, .mkv, MPEG4, AVC, .flv, mp3, wma, wav Durée maximum : 3 minutes (générique compris)

Une seule production par classe. La production doit également mettre en lumière l'activité sportive du volet 1.

REGLEMENT CONCOURS FMS – SAISON 26/27

Le jury départemental sélectionne 2 productions lauréates maximum (1 par type de production : 1 statique et 1 dynamique), accompagnées de la grille d'évaluation, à envoyer aux référents académiques.

FICHE 2 — FOOTBALL FOR SCHOOLS

Collège — De la 6ème à la 3ème

Établissements et structures éligibles :

- Classes de la 6ème à la 3ème ;
- Associations Sportives Scolaires (A.S) ;
- Sections Sportives Scolaires football (SSS, CHAS...) ;
- Pôles Espoirs football (masculins et féminins) ;
- Instituts Médico-Éducatifs (IME – 12/15 ans).

Les établissements français de l'étranger (collèges A.E.F.E.) sont également invités à s'engager.

Cette saison, deux concours distincts sont organisés :

3. Concours A — Établissements classiques (sans section football ni Pôle Espoirs)
4. Concours B — Établissements ayant une section football (SSS, CHAS) ou un Pôle Espoirs

Les enseignants inscrits peuvent bénéficier de l'utilisation gratuite de l'application « Football For Schools » et de dotations en matériel (prêts via les comités ou clubs de football). Le C.L.E.M.I peut également accompagner les projets intégrant un volet médiatique (podcast, vidéo reportage...).

AXE 1 — SPORTIF

En s'appuyant sur les contenus de l'application Football For Schools, une action footballistique est à réaliser parmi les options suivantes :

- Réalisation d'olympiades footballistiques (ateliers multiples et variés) ;
- Organisation d'une action football/futsal par les collégiens licenciés F.F.F, U.N.S.S ou U.G.S.E.L, à l'attention des non-licenciés ;
- Réalisation d'un cycle EPS football ou futsal (uniquement pour les établissements sans section sportive ni Pôle Espoirs — Concours A).

La découverte des nouvelles pratiques (futnet, foot en marchant, footgolf) et des pratiques inclusives (cécifoot) est fortement encouragée.

AXE 2 — ORGANISATIONNEL / ÉDUCATIF

Une production audio/vidéo/photo est à réaliser selon l'une des options suivantes :

- Option a — Rassemblement football à l'école primaire : organisation, animation et arbitrage d'un événement à l'attention des écoles primaires de proximité, mettant en avant au moins une valeur P.R.E.T.S. ;
- Option b — Action éducative : création d'une production relatant des rôles sociaux (jeune coach-capitaine, jeune reporter, jeune secouriste...) avec mise en lumière des thématiques « engagement citoyen », « santé » et « connaissance de soi » ;
- Option c — Ma Story : montage vidéo retraçant l'activité et le dynamisme du football/futsal au sein de l'établissement ou de l'A.S., autour des valeurs P.R.E.T.S. ;

REGLEMENT CONCOURS FMS – SAISON 26/27

- Option d — Podcast : émission audio relatant le projet, les valeurs P.R.E.T.S. vécues, ou un reportage sur l'activité football/futsal dans l'établissement (en partenariat possible avec le C.L.E.M.I.).

Quelle que soit l'option retenue, la production doit également refléter l'activité sportive de l'axe 1. Une seule production peut être envoyée par classe ou par A.S.

FICHE 3 — LA QUINZAINE DU FOOT

Lycée — De la 2nde à la Terminale

Établissements et structures éligibles :

- Classes de la 2nde à la Terminale ;
- Associations Sportives Scolaires (A.S) ;
- Sections Sportives Scolaires football (SSS, SES, CHAS).

Les enseignants inscrits peuvent bénéficier d'animations pédagogiques (en lien avec l'académie), de dotations en matériel et d'outils pédagogiques via le site football-scolaire.fff.fr. Le C.L.E.M.I peut accompagner les projets à dimension médiatique (podcast, vidéo reportage...).

AXE 1 — SPORTIF : LES OLYMPIADES DU FOOTBALL

Réalisation d'une action footballistique à connotation « valeurs fédérales », mettant en avant les différentes formes pratiques (foot à 3, à 5, à 8...) à l'attention des lycéens non licenciés, organisée par les lycéens licenciés (U.N.S.S et/ou F.F.F).

Des ateliers de découverte permettent de faire découvrir les aspects techniques de l'activité et de mettre en avant les nouvelles pratiques footballistiques initiées par la F.F.F. Ce projet sportif doit encourager le développement des pratiques football au sein des A.S. scolaires et dans les cycles EPS futsal/football.

AXE 2 — ORGANISATIONNEL / CARITATIF

Une production audio/vidéo/photo est à réaliser selon l'une des options suivantes :

- Option a — Rassemblement « Foot à l'École » : organisation, animation et arbitrage d'un rassemblement football à l'attention des écoles primaires de proximité, sous un format citoyen (parcours de la flamme, ateliers footballistiques, relais, podium olympique...) ;
- Option b — Passerelle caritative : création d'un tournoi associant les élèves et une association locale (protection de l'environnement, association caritative...), montrant le lien créé par le football avec la communauté ;
- Option c — Ma Story : montage vidéo retraçant l'activité et le dynamisme du football/futsal au sein de l'établissement ou de l'A.S., autour des valeurs fédérales ;
- Option d — Podcast : émission audio relatant le projet, les valeurs P.R.E.T.S. vécues, ou un reportage sur la vie footballistique de l'établissement (en partenariat possible avec le C.L.E.M.I).

Quelle que soit l'option retenue, la production doit également mettre en lumière l'activité des élèves lors du volet sportif.

Spécificité récompenses — Quinzaine du Foot

Chaque établissement ayant participé aux deux volets reçoit une dotation évolutive selon son classement. Le rassemblement des lauréats nationaux se tient du 31 mai au 3 juin 2027. La remise des récompenses peut avoir lieu jusqu'à début juillet selon les spécificités locales.

